

Rapport public Parcoursup session 2025

ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (5848)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 4%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (5848)	Jury par défaut	Autres candidats	35	353	295	198	35
		Bacheliers professionnels toutes séries	10	150	114	72	10

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (5848)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	118	96	71	11	31,4 %
			Masculin	235	199	127	24	68,6 %
			Total	353	295	198	35	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	37	32	22	2	20 %
			Masculin	113	82	50	8	80 %
			Total	150	114	72	10	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (5848)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	39	37	17	2	22,2 %
				AB	47	46	37	7	77,8 %
				B	14	14	13	0	0 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	104	100	70	9	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	0	0	0 %
				Sans mention	93	73	36	9	34,6 %
				AB	93	86	61	14	53,8 %
				B	33	33	29	3	11,5 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	222	195	128	26	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	23	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	27	0	0	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	5	0	0	0	0 %
				Sans mention	33	17	6	0	0 %
				AB	58	47	28	6	60 %
				B	47	43	33	4	40 %
				TB	7	7	5	0	0 %
				Total	150	114	72	10	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (5848)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	285	256	182	34	97,1 %
			En réorientation	33	32	10	1	2,9 %
			Non scolarisés	16	6	5	0	0 %
			Scolarité étrangère	19	1	1	0	0 %
			Total	353	295	198	35	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	150	114	72	10	100 %
			Total	150	114	72	10	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (5848)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	198	175	118	26
			Autres doublettes	21	17	9	0
		Baccalauréat Professionnel	Conduite et gestion de l'entreprise agricole	111	86	63	9
			Autres spécialités	37	27	9	1

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (5848)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	90,4 %	91,1 %	92,9 %	100 %
		Autres doublettes	9,6 %	8,9 %	7,1 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (5848)	Jury par défaut	Conduite et gestion de l'entreprise agricole	75 %	76,1 %	87,5 %	90 %
		Autres spécialités	25 %	23,9 %	12,5 %	10 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale	Notes et moyennes obtenues en classes de première et terminale, ainsi que la progression	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité d'analyse et de synthèse, méthode de travail	Implication dans la formation et dans les travaux demandés	Très important
Savoir-être	Comportement en classes de première et terminale	Appréciations de l'équipe pédagogique et du conseil de classe	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour le métier	Qualité de la lettre de motivation et du projet professionnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements et implications extra-scolaires	Démarches pour s'approprier un métier, expériences associatives, implications diverses	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Une **note finale trop faible**, calculée sur l'ensemble des critères d'évaluation, **peut entraîner l'élimination de la candidature.**

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La commission d'examen des vœux accorde un bonus sur la motivation si les candidats sont dans le parcours en cordée de la réussite.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La **commission d'examen des vœux** s'appuie sur les données disponibles sur Parcoursup et utilise un outil d'aide à la décision pour attribuer à chaque candidat une **note de dossier**, calculée selon les critères suivants :

- **Les résultats scolaires et les éléments de la fiche Avenir** : 40 %
- **Les appréciations et avis des enseignants** : 35 %
- **Le projet de formation motivé** (lettre de motivation rédigée sur Parcoursup) et la rubrique **activités et centres d'intérêt** : 25 %

L'ensemble de ces critères permet à la commission de **classer les candidatures** en fonction de la note finale obtenue.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour bien préparer votre orientation vers le BTSA ACS'AGRI, nous vous recommandons vivement de vous informer sur cette filière professionnelle en participant aux événements proposés par l'établissement : forums, journées portes ouvertes, webinaires, etc.

Lors de la rédaction de votre lettre de motivation, veillez à valoriser votre intérêt pour le secteur agricole et à montrer en quoi cette formation correspond à votre projet professionnel.

Signature :

Samuel CLOCHARD,

Chef d'établissement de l'établissement ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers)